DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

SIED 70

Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône

SEANCE DU 21 JUIN 2023

Nombre de membres afférents au Bureau syndical: 17

Nombre de membres en exercice: 17

Date de convocation et d'affichage : 28 avril 2023

PRESENTS : (11 membres)

Mesdames Marie BRETON, Viviane CARSANA, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Yves PELLETIER, Denis DAGOT, Frédéric GUIBOURG, Jean-Luc BRULE.

ABSENTS EXCUSÉS : (6 membres)

Mesdames Magalie ROSE, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Ludovic TABIS, André MARTHEY, Jean-Noël CHAMBON, Patrick NECTOUX.

ONT DONNÉ POUVOIR : (2 pouvoirs)

Monsieur Ludovic TABIS à Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Monsieur André MARTHEY à Monsieur Pascal GAVAZZI.

VOTE:

Votants: 13; pour: 13; contre: 0; abstention ou nul: 0,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Daniel NOURRY,

DELIBERATION N°13

Objet : Carrefour des collectivités de Besançon - convention

Monsieur le Président informe le Bureau Syndical de la tenue les 5 et 6 octobre 2023 à MICROPOLIS à BESANCON du Carrefour des Collectivités Locales.

Cette manifestation est un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de confrontation d'idées, de témoignages.

Monsieur le Président propose que le SIED 70 participe à cet évènement par la tenue d'un stand en partenariat avec les autres syndicats de FRANCHE-COMTE (SYDED, SIDEC, TE 90) afin notamment de valoriser le rôle des syndicats dans la transition énergétique.

Selon les dispositions projetées par convention, le SYDED règle à l'organisateur de la manifestation l'intégralité des factures se rapportant à l'organisation du stand commun et des droits d'inscription puis refacture, à réception de toutes les factures, 1/4 du total à Territoire d'énergie 90, 1/4 au SIDEC et 1/4 au SIED 70.

Le Bureau syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) VALIDE la participation du SIED 70 à cette manifestation.
- 2) AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de participation avec les 3 autres syndicats d'énergie de Franche-Comté et à régler tous les frais qui pourront être engagés par le SIED 70 pour la bonne organisation de cette manifestation.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Marc